

LES ENGAGEMENTS 2024

Les actions entreprises en 2023 se poursuivent, s'intensifient et ciblent certaines pratiques :



Evolutions de service

- Déploiement de la collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV) ;
- Étude spécifique complémentaire pour la modernisation des déchèteries.

Actions dans le cadre du PLPDMA*

Objectifs de réduction des déchets sur notre territoire

- Valoriser les biodéchets et les déchets verts : développement du compostage individuel et partagé ;
- Promouvoir l'allongement de la durée de vie des produits : valorisation des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire dont 3 recycleries (1 à Lasseube, 1 à Lees-Athas et 1 à Oloron) ;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire, prioritairement auprès des gros producteurs tels les établissements scolaires et la restauration (en adéquation avec la mise en place du compostage). Sensibilisation des ménages grâce au programme d'animations Zéro déchet ;
- Réduire les déchets des activités économiques : sensibilisation et enquête menée auprès des professionnels du territoire ;
- Promouvoir la consommation responsable : animations de sensibilisation et présentation des outils/dispositifs auprès des ménages, mise en

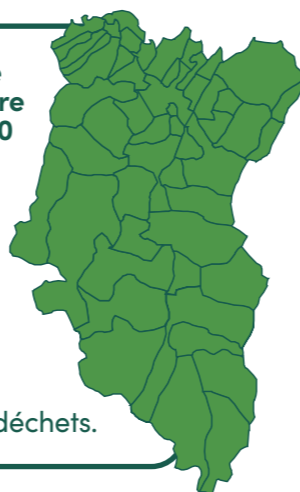
lumière les partenaires locaux (ventes en vrac, producteurs locaux...).

Sensibilisation, information et communication par les ambassadeurs du tri et de la prévention

- Rappel des consignes de tri ;
- Mise en place de stands d'animation sur les événements/manifestations/marchés, visites de sites, réunions publiques, interventions dans les établissements scolaires et professionnels à la demande, etc... ;
- Travail avec les partenaires locaux pour mettre en place des ateliers et animations relatifs à la gestion des déchets.

Le Sictom de la Communauté de Communes du Haut-Béarn assure sur 48 communes pour les 33 000 habitants :

- La collecte et le traitement des déchets ménagers ;
- La collecte sélective du verre, des emballages et des papiers ;
- La gestion d'un réseau de 8 déchèteries ;
- Des actions de prévention des déchets.



* PLPDMA : Programme Local de Prévention de Déchets Ménagers et Assimilés



Qui contacter pour en savoir plus ?

Appelez le 05 59 39 55 10 ou consultez www.sictom-hautbearn.com

SICTOM
HAUT-BÉARN
communauté de communes

FOCUS DÉCHETS 2023

Synthèse du rapport annuel du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés

INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS



3 MODES D'ACTION EN 2023

En 2023, le Sictom, service de gestion des déchets de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, a confirmé son engagement à l'optimisation et à l'amélioration de ses services, avec la mise en œuvre de grandes mutations. Si elles modifient les habitudes des haut-béarnais, elles permettent aussi de maîtriser l'augmentation des coûts de traitement, tout en préservant le cadre de vie et respectant les obligations réglementaires.

Des actions majeures : évolution des collectes pour harmoniser les services, favoriser le tri et s'adapter à la typologie de l'habitat

- Nouvelle fréquence de collecte des ordures ménagères, tous les 15 jours, mise en œuvre sur 25 communes ;
- Modernisation des 8 déchèteries pour augmenter la part des matériaux valorisables et sécuriser l'accueil ;
- Travaux sur les sites d'Oloron-Lanneretonne et de Bedous : accueil à plat des déchets verts et des gravats ;
- Validation d'une étude spécifique complémentaire lancée en 2024.

Des actions en développement : favoriser la gestion des biodéchets par différents dispositifs dont l'apport volontaire

- 388 foyers volontaires ont opté pour un composteur individuel ;
- 6 sites de compostage partagé ont été mis en place

(3 à Oloron, 1 à Cette-Eygun, à Lanne-en-Barétous et à Aramits) ;

- 6 établissements (scolaires, restaurants...) ont choisi le compostage de leurs biodéchets, plutôt que l'incinération (2 à Oloron, 1 à Bedous, à Accous, à Geüs d'Oloron et à Ledeuix).

Des actions à suivre : accompagnement aux nouvelles pratiques de prévention et de tri. La communication est un levier essentiel pour le service de gestion des déchets. Une équipe de 5 ambassadeurs du tri et de la prévention a été constituée. Auprès des usagers, ses missions portent sur :

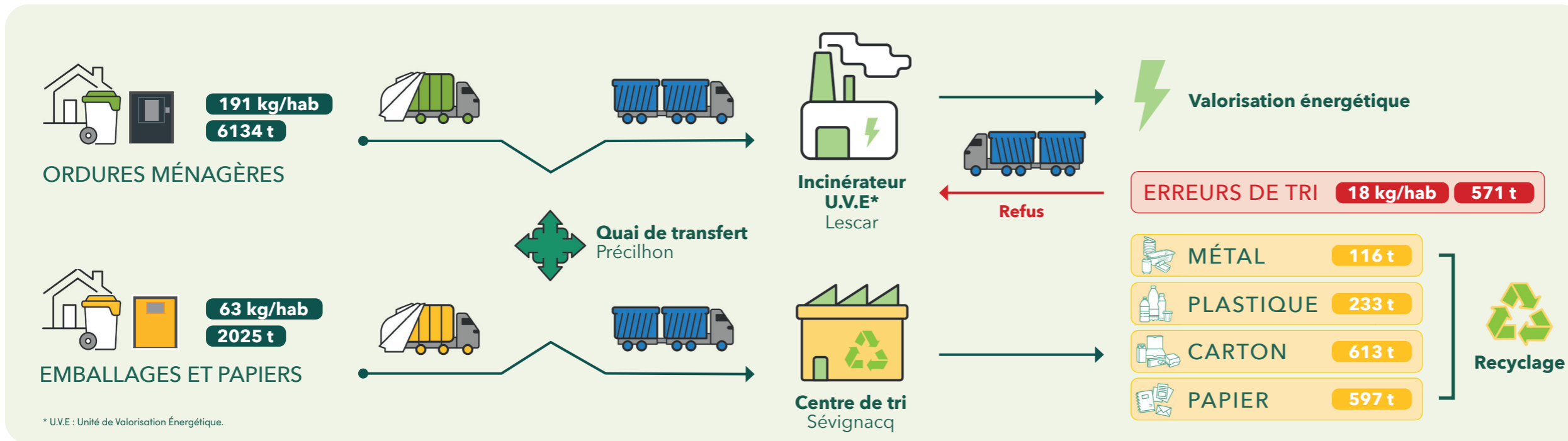
- Les évolutions des services (nouvelles collectes, nouvelles modalités etc...);
- Les nouveaux gestes en matière de prévention des déchets et les actions du Programme Local de Prévention de Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : 29 ateliers « Jardin zéro déchet » menés, formation et suivi des sites de compostage collectif 2 programmes d'animations « Zéro Déchet en Haut-Béarn » ;
- Rappels réguliers des consignes de tri (encore 28% de refus de tri en 2023) ;
- Sensibilisation, information à la gestion des déchets : visites d'installations (centre de tri, déchèteries, incinérateur, site de compostage...), réunions publiques, stands sur les marchés, interventions à la demande, animations scolaires, etc... .

DONNÉES FINANCIÈRES

- Budget total : 5 M€
- 40 « Équivalent Temps Plein » (ETP) dont 35 titulaires
- 8 déchèteries
- 13 bennes à ordures ménagères

	2022 par hab	2023 par hab	Le coût par habitant a augmenté de 7% entre 2023 et 2022 notamment par la hausse du coût de gestion des déchèteries et de la collecte sélective (emballages et papiers/journaux).
Ordures Ménagères	70 €	66 €	
Emballages et papiers	13 €	18 €	
Verre	1 €	1 €	
Déchèteries	30 €	37 €	
TOTAL	114 €	122 €	

TOUTE UNE ORGANISATION POUR PLUS DE VALORISATION



CHIFFRES CLÉS

- 48 communes
- 32 082 habitants
- 21 529 tonnes de déchets collectés
- 671 kg/hab/an
- Taux d'erreurs de tri : 28%

Objectif 2030

518 kg/hab/an

610 kg/hab/an

518 kg/hab/an

Réduire de 15% nos déchets

2010

2030

Les données comparées 2022 / 2023 en kg/hab/an

	2022 32 154 hab	2023 32 082 hab
Ordures Ménagères	199	191
Emballages et papiers	634	63
Verre	41	41
Déchèteries	361	376
TOTAL	665	671

VERRE 41 kg/hab 1326 t

Recyclage

DÉCHÈTERIE 375 kg/hab 12 042 t

VÉGÉTAUX 141 kg/hab 4530 t	PLATRE 8 kg/hab 267 t	Recyclage valorisation et réemploi
GRAVATS 88 kg/hab 2846 t	TEXTILE 5 kg/hab 176 t	
MOBILIER 29 kg/hab 955 t	APPAREILS ÉLECTRIQUES 10 kg/hab 344 t	
BOIS 27 kg/hab 873 t	FERRAILLES 6 kg/hab 214 t	
CARTON 9 kg/hab 302 t	HUILES ALIMENTAIRES 0,1 kg/hab 4 t	
DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS) 4 kg/hab 138 t		
HUILES MINÉRALES 0,5 kg/hab 17 t		Dépollution et élimination
LAMPES 0,1 kg/hab 3 t		
PILES 0,1 kg/hab 4 t		
ENCOMBRANTS 42 kg/hab 1360 t		Enfouissement